

Centre de vie de l'Estac : l'apport public fait tiquer aussi des citoyens

Agglomération troyenne. Lancée depuis l'été dernier sans relais médiatique, une pétition fustigeant les 15 millions d'euros d'argent public devant être injectés dans ce projet XXL a recueilli 1 800 signatures (dont trois quarts aubois). À l'origine, un Troyen qui juge l'investissement des collectivités déplacé.



Clément Battelier

Journaliste

cbattelier@lest-eclair.fr

Troyes : Non aux 15 millions de fonds publics* pour l'Estac/City Football Group ! ». C'est le nom de la pétition lancée depuis l'été dernier par Loïc Maillard, un habitant de la ville, pour dénoncer l'ampleur des fonds publics qui doivent servir à financer le futur centre de vie de l'Estac. Soit 40% du coût total (40 millions d'euros) d'un équipement prévu pour sortir de terre sur 25 hectares à Menois.

« Parallèle avec Yschools »

Alors qu'une vaste consultation publique a démarré le 13 avril dernier et doit durer jusqu'au 1^{er} octobre prochain, sa démarche, en dix mois de temps et qui se situe en dehors de ce temps administratif, a recueilli 1 800 signatures. Sans autre publicité que les réseaux sociaux ou le bouche-à-oreille. « Dont trois quarts d'Aubois. Cela fait environ 1 200 personnes qui s'interrogent sur le fait de donner autant d'argent à une entité qui possède des milliards et onze autres clubs », assure son créateur, qui s'est présenté sur la liste de Charline Briot (10^e place) aux dernières élections municipales et est devenu récemment adhérent de Place publique. « Mais c'était juste après avoir mis en place la pétition », ajoute-t-il.

N'ayant rien contre le football en lui-même, Loïc Maillard ne comprend



pas pour autant l'engagement des collectivités sur de tels montants alors que certaines sont entrées dans une période de restrictions budgétaires ou se plaignent d'avoir moins de soutiens financiers. « Je m'interroge sur l'utilisation de l'argent du contri-

buable. Quand j'écoute le Département, qui a d'abord en charge l'aide sociale, le grand âge... La Région pleure sur la suppression des 4,7 milliards d'euros d'aide aux collectivités prévue par l'État », constate celui qui fait aussi un « parallèle » avec la délicate situation de

Yschools, « sous perfusion d'argent public » et récemment placé en redressement judiciaire.

Des sommes conséquentes qui, dans le cas de Troyes Champagne Métropole, s'accroissent entre la subvention annuelle accordée au club ou les

L'investissement consenti par les collectivités est incompris par Loïc Maillard. **Dossier consultation publique**

investissements massifs réalisés pour le Stade de l'Aube (rénovation des vestiaires, de la vidéoprotection ou de l'éclairage), déplore encore Loïc Maillard. Et qui, toujours selon lui, rentrent dans le cadre des « aides aux entreprises sans contrepartie » qui ont fait récemment polémique à l'échelle nationale.

Le pétitionnaire ne conteste pas le processus en cours, « mené démocratiquement ». Mais il constate, notamment lorsque François Baroin évoque la présence de « 10 000 à 15 000 spectateurs au Stade de l'Aube (en fait, plutôt 7 000, NDLR) » pour motiver ce financement, qu'« on triche un peu, qu'on en rajoute ». « Il suffit de discuter avec des associations d'insertion, de voir ce qui se passe dans la rue, le taux de pauvreté. Il y a beaucoup d'associations et de gens en souffrance. Et on manque de moyens. »

Loïc Maillard regrette, enfin, qu'il n'y ait pour l'instant aucune étude économique d'importance concernant l'impact de ce projet – une étude est toutefois en cours (voir par ailleurs). ●

***8 millions d'euros pour la Région Grand-Est, 3 pour le Département, 4 pour Troyes Champagne Métropole. Pétition sur change.org.**

Pour Aube durable, des compensations écologiques loin d'être à la hauteur

Association citoyenne agréée pour la protection de l'environnement dans l'Aube, Aube durable s'est déjà exprimée dans le cadre de l'enquête publique lancée le 13 avril. Si elle ne critique pas ouvertement le montant des subventions publiques, elle estime en revanche que la hauteur de ce financement doit engendrer des compensations environnementales équivalentes.

« Compensation agricole collective » à l'étude

Pour l'heure, ce n'est pas le cas. « Il nous faut hélas constater que, pour le moment, le dossier soumis

à la concertation n'apporte pas d'éléments suffisants sur ces aspects environnementaux. » Les cinq éléments mis en avant dedans – la recherche de l'autosuffisance énergétique, l'intégration dans le paysage, des potagers et des vergers pédagogiques, des ruches mises en place avec des apiculteurs locaux et des collaborations avec le Parc naturel régional de la forêt d'Orient – ne convainquent pas.

« C'est évidemment bien trop peu et bien trop vague compte tenu de l'artificialisation de 25 hectares et des impacts environnementaux directs ou indirects liés à l'activité fu-

ture de ce centre (trafic routier, éclairage, bruit...) qui sont ici ignorés. Par ailleurs, un projet d'une telle importance, bénéficiant d'autant de subventions publiques, ne saurait se limiter à quelques mesures cosmétiques. La forte implication des collectivités doit avoir pour corollaire une toute aussi forte exigence environnementale ».

De leur côté, les études environnementales réalisées jusqu'ici (pollution des sols, faune et flore, présence ou non de zone humide) révèlent une absence d'impact. Une autre est en cours, sur la « compensation agricole collective ». ●

+ Mises en avant, les retombées économiques à l'étude

Dans le cadre de la consultation publique, des études sont toujours en cours, dont l'une menée par le Centre pour le droit et l'économie du sport (CDES) sur l'impact économique du futur centre de vie de l'Estac. Elles seront intégrées à la consultation quand elles seront achevées.

À noter que dans son dossier, Troyes Champagne Métropole s'appuie sur une autre analyse de la même institution, réalisée sur la saison 2022-2023 quand le club troyen évoluait encore en Ligue 1. Ce dernier aurait généré « 17 millions d'euros » sur l'ensemble du département, dont 12,6 liés à des dépenses du club et 4,4 d'« effets indirects et induits » (sans plus de précisions). À l'époque, 250 intervenants extérieurs étaient employés par l'Estac le jour des matches, avec un appel à 18 entreprises locales prestataires. Le CDES a évalué aussi que l'Estac soutenait 223 emplois en équivalents temps plein (dont 159 emplois directs).

« À terme, l'exploitation du site entraînera des emplois permanents dans les domaines du sport, de la maintenance, de l'éducation, de la sécurité, de l'événementiel et du tourisme », assure TCM au sujet du futur centre de vie, en plus de l'activité donnée aux entreprises locales dans la préparation et la réalisation du projet.

Documents sauvegardés



© 2026 Libération Champagne. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260412-AASE-222930

Nom de la source

Libération Champagne (site web)

Sunday, April 12, 2026

Type de source

Presse • Presse Web

Libération Champagne (site web) • 407 mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Aube, Grand Est, France

Une nouvelle étape franchie pour le futur centre de vie de l'Estac

À partir de ce lundi 13 avril, les administrés de Troyes Champagne métropole pourront prendre connaissance du projet du club troyen. Et ainsi émettre des questions, oppositions ou soutiens.

Partage :

Par la rédaction

Le futur centre de vie et d'entraînement de l'Estac va connaître une nouvelle avancée cette semaine. Une étape administrative importante puisqu'il s'agit de la phase de concertation publique

Le rapport des pré fouilles archéologiques devait être rendu au cours du printemps. - Archive décembre 2025

Dès ce lundi 13 avril, Troyes Champagne Métropole, autorité compétente sur son territoire en matière d'urbanisme, va publier sur son site un dossier de concertation préalable, comportant la description du projet et un registre ouvert au public.

Les administrés pourront ainsi prendre connaissance du projet et faire part, sur un registre, de leurs préoccupations, questionnements, oppositions ou soutiens.

Comme écrit sur le site de TCM, « la consultation se fait aux horaires

habituels d'ouverture au public de la mairie de Rouilly-Saint-Loup, ainsi qu'à la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole. Le dossier sera également consultable de manière dématérialisée depuis l'application XENQUETE, accessible depuis les sites internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Rouilly-Saint-Loup »

Mise en compatibilité du PLU de Rouilly-Saint-Loup

Cette publication est la suite normale de la procédure d'urbanisme lancée par la collectivité en décembre 2025. Cette procédure – une « déclaration de projet » dans le jargon administratif – vise à mettre en compatibilité le Plan local d'urbanisme de la commune de Rouilly-Saint-Loup en raison du caractère « intérêt général » du projet de l'Estac.

Cette procédure d'urbanisme prévoit, dans un second temps, une phase dite de consultation publique qui est destinée à organiser des réunions d'information, au cours desquelles les parties prenantes présenteront en détail le projet, visuels et supports à l'appui. Cette phase devrait

être annoncée d'ici à quelques semaines...

Une autre étape, toute aussi importante dans l'avancement du projet, reste à connaître les résultats du diagnostic relatif aux pré fouilles archéologiques, qui se sont achevées en janvier dernier. Ce rapport devrait arriver au cours de ce printemps.

D'ici à cet été, l'Estac devrait disposer de tous les éléments pour ensuite déposer son permis de construire et lancer la consultation des entreprises d'ici à la fin de l'année 2026.

Rappelons que la date annoncée de livraison du chantier est l'été 2028. La durée prévue des travaux étant de 18 mois, les premiers coups de pelles devraient intervenir début 2027.

Cet article est paru dans Libération Champagne (site web)

<https://www.liberation-champagne.fr/id/799961/article/2026-04-12/une-nouvelle-etape-franchie-pour-le-futur-centre-de-vie-de-lestac>



Le rapport des préfoilles archéologiques devrait être rendu au cours du printemps. Archive décembre 2025

Futur centre de vie de l'Estac : c'est parti pour la consultation publique

Rouilly-Saint-Loup. À partir de ce lundi 13 avril, les administrés de Troyes Champagne Métropole pourront prendre connaissance du projet du club troyen. Et ainsi émettre des questions, oppositions ou soutiens.

Le futur centre de vie et d'entraînement de l'Estac va connaître une nouvelle avancée cette semaine. Une étape administrative importante puisqu'il s'agit de la phase de concertation publique.

Dès ce lundi, Troyes Champagne Métropole, autorité compétente sur son territoire en matière d'urbanisme, va publier sur son site un dossier de concertation préalable, comportant la description du projet et un registre ouvert au public. Les administrés pourront ainsi

« Le dossier sera également consultable de manière dématérialisée depuis l'application XENQUETE »

prendre connaissance du projet et faire part, sur un registre, de leurs préoccupations, questionnements, oppositions ou soutiens.

Comme écrit sur le site de TCM, « la consultation se fait aux horaires habituels d'ouverture au public de la mairie de Rouilly-Saint-Loup, ainsi qu'à la communauté d'aggloméra-

tion Troyes Champagne Métropole. Le dossier sera également consultable de manière dématérialisée depuis l'application XENQUETE, accessible depuis les sites internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Rouilly-Saint-Loup ».

Mise en compatibilité du PLU de Rouilly-Saint-Loup

Cette publication est la suite normale de la procédure d'urbanisme lancée par la collectivité en décembre 2025. Cette procédure – une « déclaration de projet » dans le jargon administratif – vise à mettre en compatibilité le Plan local d'urbanisme de la commune de Rouilly-Saint-Loup en raison du caractère « intérêt général » du projet de l'Estac.

Cette procédure d'urbanisme prévoit, dans un second temps, une phase dite de consultation publique qui est destinée à organiser des réunions d'information, au cours desquelles les parties prenantes présenteront en détail le projet, visuels et supports à l'appui. Cette phase devrait être annoncée d'ici à quelques semaines...

Une autre étape, toute aussi importante dans l'avancement du projet, reste à connaître les résultats du diagnostic relatif aux préfoilles archéologiques, qui se sont achevées en janvier dernier. Ce rapport devrait arriver au cours de ce printemps.

D'ici à cet été, l'Estac devrait disposer de tous les éléments pour ensuite déposer son permis de construire et lancer la consultation des entreprises d'ici à la fin de l'année 2026.

Rappelons que la date annoncée de livraison du chantier est l'été 2028. La durée prévue des travaux étant de 18 mois, les premiers coups de pelles devraient intervenir début 2027. ●

La-Chapelle-Saint-Luc

Les Bouchons d'amour ont besoin de volontaires pour charger un camion



Chargement d'un précédent camion de bouchons. Archives

Eve Cronier, la présidente de l'association les Bouchons d'amour, lance un appel aux volontaires pour venir aider au chargement des centaines de sacs de bouchons dans un camion. Il sera sur le lieu de stockage, situé 1 avenue de la Gare à La Cha-

pelle-Saint-Luc (angle avec la rue Jules-Ferry en face de la boulangerie) le mercredi 22 avril. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues à partir de 13 h 30. Venir avec des chaussures « résistantes » et des gants. ●

VOS INFORMATIONS PRATIQUES

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie de Creney,
36, route Claude-Bernard,
Creney-près-Troyes.
Piscines

- Lucien Zins : Fermée
- Chartreux : de 12 h à 19 h.
- Aqualuc : Fermée

MÉDIATHÈQUES

- Médiathèques Jacques-Chirac
des Chartreux et des Marots : fermées.

PATINOIRE DES 3 SEINE

De 10 h à 12 h
et de 14 h 30 à 17 h 30.

CONTACTEZ-NOUS

La rédaction de Troyes
Bourse du Travail, BP 532
10081 TROYES Cedex
redaction@lest-eclair.fr
Abonnements : 03 66 890 406
Avis de décès : 0811 900 901
Publicité : 03 25 71 69 86
Petites annonces : 0809 102 259

Vous êtes professionnel

et souhaitez paraître
dans cette rubrique ?



Entreprise
ALAIN GARTISER

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE - PAC
RÉNOVATION DE SALLE DE BAINS
ENTRETIEN CHAUDIÈRE
CLIMATISATION**

**9 RUE DE LA BASSE CHARME
TROYES
03 25 80 04 45**
Taux horaires : chauffage 60 € HT

20251482



Plongez
dans le bonheur
www.desjoyaux.fr

**PISCINES
ÉQUIPEMENTS
ACCESSOIRES
RÉNOVATIONS**

**HÉLÈNE PISCINES
SAINTE-MAURE
06 11 77 34 52**

20250451

Contactez-nous

0970.808.612

Documents sauvegardés

L'Est éclair

© 2026 lest-eclair.fr. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.
0fuSxhIDZMzbdOrWdViEvGYDZEoshn_8MQ1OQ88V
6l-EfZ1MDmCmduzsNtwdEBacuwrAzB4HLKKG30NxmHR
7p0jWNqYMIpazCio4PNNV0oOGNk

news-20260419-AASD-edd*cowecxc20260419*cc35aac047993
33a4a5ea1ec0ec2896da16004901

Nom de la source

L'Est éclair (site web)

Sunday, April 19, 2026

Type de source

Presse • Presse Web

L'Est éclair (site web) • 353 mots

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Aube, Grand Est, France

Futur centre de vie de l'Estac : l'impact économique du projet au cœur des crispations

Journal L'Est Eclair

Une étude par le Centre pour le droit et l'économie du sport a été lancée au sujet du projet XXL de l'Estac. Troyes Champagne Métropole s'appuie aussi sur les retombées à venir et celles de la présence du club en Ligue 1 pour justifier son apport. Partage : Article

Dans le cadre de la consultation publique, des études sont toujours en cours, dont l'une menée par le Centre pour le droit et l'économie du sport (CDES) sur l'impact économique du futur centre de vie de l'Estac. Elles seront intégrées à la consultation quand elles seront achevées.

Un an d'Estac en Ligue 1, 17 millions d'euros pour l'Aube

À noter que dans son dossier, Troyes Champagne Métropole s'appuie sur une autre analyse de la même institution, réalisée sur la saison 2022-2023 quand le club troyen évoluait encore en Ligue 1. Ce dernier aurait généré « 17 millions d'euros » sur l'ensemble du département, dont 12,6 liés à des dépenses du club et 4,4 d'« effets indirects et induits » (sans plus de précisions). À l'époque, 250 intervenants extérieurs

étaient employés par l'Estac le jour des matches, avec un appel à 18 entreprises locales prestataires. Le CDES a évalué aussi que l'Estac soutenait 223 emplois en équivalents temps plein (dont 159 emplois directs).

« À terme, l'exploitation du site entraînera des emplois permanents dans les domaines du sport, de la maintenance, de l'éducation, de la sécurité, de l'événementiel et du tourisme », assure TCM au sujet du futur centre de vie, en plus de l'activité donnée aux entreprises locales dans la préparation et la réalisation du projet.

Pour la première fois, Edwin Pindi confirme officiellement l'implantation et la date d'ouverture du futur centre d'entraînement de l'Estac Futur centre d'entraînement de l'Estac à Rouilly-Saint-Loup : vous allez pouvoir vous exprimer

Cet article est paru dans L'Est éclair (site web)

<https://www.lest-eclair.fr/id801224/article/2026-04-19/futur-centre-de-vie-de-lestac-limpact-economique-du-projet-au-coeur-des>

TCM annonce la création d'« emplois permanents » dans différents domaines grâce à la création du centre de vie.